

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **KLEIBERIT 314.3**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange ou utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Emploi de la substance / de la préparation Colle / Adhésif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

KLEBCHEMIE

M.G.Becker GmbH & Co. KG

Max-Becker-Str. 4

D - 76356 Weingarten / Baden

Allemagne

KLEIBERIT

Chimie S.a.r.l.

200, rue de Paris

F - 67116 Reichstett

France

Service chargé des renseignements:

Téléphone: +49 7244 62 0

FAX: +49 7244 700 0

Email: hse@kleiberit.com

Téléphone: +49 7244 62 152

FAX: +49 7244 700 152

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+45 8988 2286 France (français, anglais)

+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 - GHS/CLP

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Contient 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC 220-239-6] (mélange dans un rapport 3 : 1). Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Dispersion de polymères de polyvinylacétate en phase aqueuse

Composants dangereux:

N° d'enregistrement	Identification / Classification GHS-CLP	%
CAS: 108-32-7	derivés d'acide carbonique et d'ester alkyl	3-5%
EINECS: 203-572-1	Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119537232-48-XXXX		

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: KLEIBERIT 314.3

(suite de la page 1)

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1. Description des premiers secours**
 - **Après inhalation:** néant
 - **Après contact avec la peau:** Rincer à l'eau chaude.
 - **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 - **Après ingestion:**
Rincer la bouche avec d'eau abondamment.
Recourir à un traitement médical.
 - **Indications destinées au médecin:**
 - **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1. Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Acide acétique
- **5.3. Conseils aux pompiers** néant
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, gravier, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4. Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Formation et sensibilisation adaptée et régulière des employés.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Aucune mesure particulière n'est requise.
utilisation à température ambiante
en complément pour les utilisations professionnelles avec contact multiplié et/ou important
limiter la durée d'exposition à 4 heures
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: KLEIBERIT 314.3

(suite de la page 2)

- **Indications concernant le stockage commun:** Respecter les réglementations nationales.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1. Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **DNEL**

108-32-7 dérivés d'acide carbonique et d'ester alkyl
Dermique DNEL long terme 20 mg/kg (homme)
Inhalatoire DNEL long terme 70,5 mg/m3 (homme)
- **PNEC**

108-32-7 dérivés d'acide carbonique et d'ester alkyl

PNEC-eau douce	0,9 mg/l (non spécifié)
PNEC-l'eau de mer	0,09 mg/l (non spécifié)
PNEC-libération périodique	9 mg/l (non spécifié)
PNEC-sol	0,81 mg/kg (non spécifié)
PNEC-usine de traitement des eaux usées	7.400 mg/l (non spécifié)
- **8.2. Contrôles de l'exposition**
 Limiter la durée d'exposition à:
 8 heures
 en complément pour les utilisations professionnelles avec contact multiplié et/ou important
 limiter la durée d'exposition à 4 heures
- **Equipeement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Matériau des gants:** Gants en caoutchouc synthétique
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Acidulée
Seuil olfactif:	Non déterminé.
- **valeur du pH à 20 °C:** 3
- **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
- **Point d'éclair:** Non applicable.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: KLEIBERIT 314.3

(suite de la page 3)

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (Wasser)
· Densité à 20 °C:	ca. 1,1 g/cm ³
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	ca. 7.000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2. Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1. Réactivité**
voir l'article 10.3
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2. Stabilité chimique** Stable lorsque conservé et utilisé correctement.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4. Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5. Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6. Produits de décomposition dangereux:** Acide acétique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

108-32-7 dérivés d'acide carbonique et d'ester alkyl

Oral LD₅₀ 33.520 mg/kg (rat)Dermique LD₅₀ >2.000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

L'utilisation de conservateurs dans ce produit est indispensable.

Une sensibilisation à ces substances peut déjà exister et en cas de contact avec la peau des réactions allergiques peuvent survenir.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: KLEIBERIT 314.3

(suite de la page 4)

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1. Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
 - 108-32-7 dérivés d'acide carbonique et d'ester alkyl**
LC₅₀ >1.000 mg / l / 96h (poisson)
EC₅₀ >1.000 mg / l / 48h (daphnia)
EC₅₀ >900 mg / l / 72h (algue)
 - 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)**
LC₅₀ 0,19 mg / l / 96h (Elritze - Pimephales promelas)
0,19 mg / l / 96h (poisson)
EC₅₀ 0,16 mg / l / 48h (daphnia)
EC₅₀ 0,018 mg / l / 72h (Grünalge-Pseudokirchneriella subcapitata)
- **12.2. Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:** Le produit est biodégradable.
- **12.3. Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4. Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6. Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1. Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Peut être incinéré avec les ordures ménagères / les déchets commerciaux à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
Après solidification, de petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: **KLEIBERIT 314.3**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- Classe néant
- 14.4. Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5. Dangers pour l'environnement: Non applicable.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Faire attention à Pos no 2 - Identification des dangers
- Directive 2012/18/UE - Seveso-III:
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients est répertorié.
- Règlement (CE) N° 1907/2006 - REACH, ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Règlement (CE) N° 649/2012
Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:
- (UE) VOC - Volatile Organic Compounds/Composés Organiques Volatiles (COV)
- VOC - 2010/75/EU [g/L]: 3,3 g/l
- VOC - 2010/75/EU [%]: 0,30 %
- (D) GISCODE pour matériaux de revêtement de sol
- Information de caisse accident de la industrie du bâtiment
D1 - Solventfree Aqueous Based Dispersion Flooring Materials
- (CH) VOCV - Volatile Organic Compounds/Composés Organiques Volatiles [%] 0,00 %
- Réglementation française (décret n° 2011-321): classe A+
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Service établissant la fiche technique: Sécurité & Environnement
- Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2020

Numéro de version 8

Révision: 14.07.2020

Nom du produit: KLEIBERIT 314.3*(suite de la page 6)*

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

F